***Annexe 2***

***Lettre à transmettre à un salarié dont les CP sont modifiés***

**EN-TETE**

**M…………………**

Adresse

*Lettre remise en main propre contre décharge* A ……….., le …………..

**ou**

*LRAR n° ………………………….*

M……………….,

Le …………….., vous nous avez informé que, dans le cadre de la gestion de l’épidémie de coronavirus, l’établissement scolaire de votre enfant allait être fermé du ……… au …………..

Pour cette raison, vous n’avez pas d’autres moyens que de garder votre enfant à domicile.

*[option 1] Les CP ont déjà été fixés*

Dans cette situation, nous avons évoqué ensemble les différentes possibilités de poursuite de votre activité. A cet égard, nous nous informons de la modification de vos dates de départs en congés payés dans les conditions suivantes :

* dates actuelles : du …. au ….
* dates modifiés : du …. au …

*[option 2] Les CP n’ont pas déjà été fixés*

*En principe, il serait préférable de respecter la procédure habituelle de fixation des dates de CP prévue par la Loi (consultation CSE + ordre des départs...). Toutefois, si vous parvenez à trouver un accord avec votre salarié, il peut être envisagé de retenir la rédaction ci-après.*

Dans cette situation, nous avons évoqué ensemble les différentes possibilités de poursuite de votre activité. A cet égard, nous avons décidé, ensemble, de fixer les dates de départs en congés payés comme suite : du …. au …

Veuillez agréer, M………………., nos salutations distinguées.

**M……………….\* Pour l’entreprise**

*\* Si l’option 2 est retenu, il faut impérativement obtenir l’accord écrit du salarié. La signature devra être précédée de la mention « bon pour accord »*